



Le Bulletin

INFOS COTE D'OR

✉ : cgt.021@dgfip.finances.gouv.fr
site Internet : www.tresor.cgt.fr/21

Juillet 2008

Numéro 111

Dans ce numéro

- 1 Fusion DGI/DGCP :
« on se débrouille ! ».
- 2 Vos représentants
CGT.
- 3 CAPL inspecteurs du
3 juin 2008.
- 4 CAPL B et C du 4 mars
2008.
- 5 Départ du chef du
service du CFR

Fusion DGCP/DGI : « on se débrouille ! »

C'est par cette phrase courte mais très significative qu'a répondu Mme Escard au problème des charges complémentaires liées à la fusion dans les trésoreries dites de proximité (là où il n'y a pas de Centre des Impôts) : aucun emploi ne sera créé malgré les tâches supplémentaires liées à l'assiette.

Au cours de cette réunion du 4 juillet 2008 réunissant d'une part les Directions locales de la DGI et de la DGCP et d'autre part les syndicats représentatifs des deux administrations, une vague présentation de la fusion en Côte d'Or a été faite.

Les Directions ont ainsi annoncé la mise en place des Services des Impôts aux Particuliers (SIP) de 2009 à 2011 :

- ❑ **Beaune** : mise en place dès le 1^{er} janvier 2009 dans les locaux de l'actuel Hôtel des Finances avec transfert au SIP de trois agents (B ou C) et un cadre A volontaire du Trésor.
- ❑ **Semur en Auxois** : mise en place entre 2009 et 2010 avec transfert au SIP de 1 agent (B ou C) du Trésor.
- ❑ **Montbard** : mise en place entre 2009 et 2010 avec transfert au SIP de 1 agent du Trésor, mais avec un problème immobilier (locaux actuels de la Trésorerie et du CDI en mauvais état). Les Directions ont reconnu que les mises en place au 1^{er} janvier 2009 pour Montbard et Semur seront très difficiles mais nous ont-elles confiées, la Direction Générale « n'acceptera pas que l'on ne fasse pas de propositions ». Voilà qui en dit long sur la réflexion pour la création des SIP.
- ❑ **Châtillon sur Seine** : mise en place en 2010 ou 2011 avec transfert au SIP d'un agent (B ou C) du Trésor. Le SIP est retardé en raison notamment de la fusion CDI/CDIF qui ne se fera qu'en décembre 2008. En outre, le problème immobilier serait résolu par un projet de relogement de l'ensemble des services financiers dans un nouveau bâtiment (structure de type Hôtel des Finances identique à celle de Beaune).
- ❑ **Dijon** : mise en place en 2010 ou 2011 avec transfert au SIP de l'ensemble des agents (B ou C) des Trésoreries de Dijon Nord et Sud (installation du SIP à la Boudronnée). Ici aussi, le SIP est retardé en raison notamment de la fusion CDI/CDIF qui ne se fera qu'en décembre 2008. Les 13 Trésoreries dépendant actuellement des CDI de Dijon seront qualifiées de « trésorerie de proximité ».
- ❑ **Les « trésoreries de proximité »** : « dans les structures qui n'ont jamais participé aux "accueils finances", la compétence en matière d'assiette se limite aux renseignements les plus simples et surtout à la prise en charge correcte du dossier de l'usager mais sans aller cependant jusqu'au traitement, qui est reporté vers le SIP ». De plus, le **Pôle de Recouvrement Complexe (PRC)**, nouvelle structure départementale, « prend en charge les cotes issues du contrôle fiscal externe de l'impôt sur le revenu et des contributions sociales »,

(suite au verso)

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement (AR-ARP2-ARPI) : GENELOT Ludovic (T. CHU), GONTHIER Patrice (T. CHU), BAILLY Catherine (TG-Pensions), THOMAS Philippe (T. OPD-HLM), BOUCHON Marlène (T. Chenôve), SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve).

Contrôleurs : MONIN Pierre-Yves (TG-DI), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CLERE Jean-Claude (TG DI), KASPRZYK Philippe (TG Pensions), BERNIER Jacques (T. Dijon Banlieue), BREGAND Jacqueline (T. Vitteaux).

Inspecteurs : GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française), ANGLADE Pierre (TG-DI).

Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG-DI), BAILLY Catherine (TG-Pensions), GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française), CLERE Jean-Claude (TG DI), GONTHIER Patrice (T. CHU), GENELOT Ludovic (T. CHU).

Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité (CHS-DI) : BOURDIN Arnaud (TG-DI 03-80-28-29-67) et GONTHIER Patrice (T. CHU 03-80-29-51-68).

Vos représentants CGT au Comité Action Sociale et Sanitaire (CDAS) : SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve 03-80-54-07-20) et PETEY Marie-Claude (TG Dépôts 03-80-59-27-18).

« reprend certaines créances gérées par les SIP et les trésoreries de proximité, lorsque celles-ci sont d'un certain montant et que le caractère infructueux de premières actions (ATD) montre qu'il faudra recourir à des actions très spécialisées ». Autrement dit, certains contribuables vont se retrouver avec plusieurs interlocuteurs pour le paiement de leurs impôts (la trésorerie de proximité ou le SIP et le PRC) alors que la fusion est faite au nom de l'interlocuteur unique. De même, les trésoreries de proximité seront l'interlocuteur unique en matière d'assiette mais n'auront pas à traiter les dossiers. En revanche, les agents seront confrontés aux contribuables demandant des explications qu'ils ne pourront pas donner. Il est évident que demain on nous dira que ce système fonctionne mal et qu'il faut définitivement supprimer l'impôt dans les trésoreries de proximité « pour simplifier la vie de l'usager ». La faiblesse de la formation (visite d'un ½ journée des SIP par les personnels des trésoreries de proximité + 2 jours de formation sur l'accueil fiscal dans un second temps) montre bien la volonté de fragiliser dès le départ les trésoreries de proximité.

- ❑ **La Direction Locale Unique (DLU)** : alors que la Côte d'Or fait partie des départements pour « expérimenter » la DLU, un grand flou persiste actuellement. Personne ne sait quand arrivera Mme RECOR désignée Directrice de la DLU. Juridiquement, rien n'existe pour la mise en place de la DLU et les représentants des Directions locales de l'actuelle DGI et DGCP nous ont fait part de leurs doutes pour que les nouveaux statuts et décrets soient en application avant le 1^{er} janvier 2009.

En conclusion, on peut légitimement être très inquiet pour l'avenir et on se demande où vont nous mener nos dirigeants tant les incertitudes et les interrogations sont nombreuses.

Une prochaine réunion est prévue pour le mois de septembre avec une inconnue sur le nom des représentants des Directions locales.

CAPL Inspecteurs du 3 juin 2008

La TPG a réuni la CAPL (Commission Administrative Paritaire Locale) des Inspecteurs le 3 juin 2008 pour présenter le mouvement de mutation des Inspecteurs au 1^{er} septembre 2008 et le recours en notation d'un inspecteur.

- ❑ **Départ du département au 01/09/2008** :
 - Mme Joëlle DOMEYNE, chargée de mission au service Contrôle Financier en région est mutée dans le Rhône.
- ❑ **Propositions d'affectations au 01/09/2008** :
 - Madame Blandine VEILLET, adjointe à la paierie départementale
 - Madame Marie-Josée HENAULT, adjointe à la paierie régionale (*)
 - Madame Fatima BAK, tuteur Hélios
 - Madame Sylvie COULON, chef du service Dépôts de Fonds
 - Monsieur Damien FOURNIER, chargé de mission Contrôle Financier en région
 - Monsieur Thierry LEFEUVRE, chargé de mission Département de l'Action Economique et de l'Expertise, suite au départ prévisionnel de Mme Amélie MARCHAL.

(*) par lettres des 9 juin et 1^{er} juillet 2008, la Direction nous a informé du refus de Mme HENAULT et l'affectation de Mme Marilyne FAURE en tant qu'adjointe à la paierie régionale. De même, la Direction Générale a réintégré M. Claude REMONDET au département du secteur public local service des analyses financières. Notons qu'il est surprenant (?) que la Direction locale n'ait pas convoqué la CAPL pour présenter cette affectation.

- ❑ **Recours en notation** : un recours en notation d'un chef de poste a été présenté. La Direction a refusé de donner suite à la demande de valorisation de l'inspecteur. Aussi, les syndicats FO et CGT ont unanimement voté CONTRE la position de la TPG. L'inspecteur peut faire un recours en CAP centrale dans les 2 mois.

Avec le départ du contrôleur financier régional, c'est la SOLIDARITE des personnels de ce service qui a permis de mettre un terme à une situation intolérable.

CAPL B et C du 4 mars 2008

❖ Infos préalables

Notation 2008 :

- en B 154 mois distribués soit 33 agents à 3 mois et 55 à 1 mois
- en C 203 mois distribués soit 44 agents à 3 mois et 71 à 1 mois

❖ Arrivent en Côte d'Or

- Emmanuel Arnoux (Paris 12^{ème}) affecté à Dijon Nord
- Virginie Gregori (Colmar) affectée à Dijon Nord
- Stéphanie Demangeot (CBCM-ministère) affectée à TG-Comptabilité
- Séverine Millot (Viry Chatillon) affectée à TG-CFR
- Michèle Deso (Auxerre) affectée à Pontailler
- Martine Gony (Lyon) affectée à Dijon-CHU
- Yves Guillin (Montpellier) affecté à TG-Epargne Gestion

❖ Quittent la Côte d'Or

- Valérie Soupart (Dijon Municipale) muté dans le Rhône
- Nelly Comte (dijon OPAC) mutée en Saône et Loire
- Pascal Bretin (Dijon Nord) muté dans l'Yonne

❖ Changent d'affectation

- Annick Amiar de TG-CFR à TG CDC/DFT
- Joseph Chapdaniel de TG-PQCL à TG DEPENSES ETAT
- Paulette Debauve de TG PENSION à Dijon Sud
- Rémi Rousseau de Dijon Sud à TG PENSION
- Annie Aubertot de Paierie Départementale à Chenôve
- Sylvie Grygiel de TG GRH à ERD
- Alexandre Pernin (stage de contrôleur) à Dijon Municipale

Le TPG s'est engagée à muter Monsieur Fabien Truchet (Montbard) au 1^{er} septembre 2008.

Madame Pernot a demandé à ce qu'un agent nouvellement arrivé dans un service ou un poste ne soit pas mal accueilli (? ? ?). N'ayant pas voulu dire qui était concerné pas cette remarque, de nombreux agents dans divers Trésorerie ou services de la TG se sentent blessés par ce commentaire qui a paru vraiment déplacé à l'ensemble des représentants du personnel.

L'ensemble des représentants a voté **POUR** ce mouvement

La demande de sursis d'installation de 2 mois de Madame Deso n'a pas été soumise au vote des membres de la CAP mais a été refusé par la direction locale.

Une nouvelle fois nous constatons que les tableaux concernant l'ORE (outil de réduction des emplois) sont difficilement compréhensibles mais en plus une erreur apparaissait dans les totaux !!!